

# BAROMÈTRE SANTÉ

Mise à jour au 30/04/2023 | données du premier quadrimestre 2023 (janvier à avril)

## 5 faits marquants à souligner

### Tendances consommation santé

La confirmation d'une reprise globale des soins

### Dentaire

Une hausse des soins de prévention et de l'implantologie

### Audiologie

Une stabilisation des équipements après l'explosion provoquée par le 100% Santé

### Ostéopathie

Une nette reprise à confirmer dans le temps

### Auxiliaires médicaux

Un fort rebond des actes de kinésithérapie

ÉDITION

MAI 2023

# “ Edito



**Les premiers mois de l'année 2023 confirment certaines grandes tendances et semblent en annoncer d'autres : la consommation des Français en matière de santé augmente, et leurs habitudes et manières de consommer changent.**

C'est le constat majeur de cette nouvelle édition du Baromètre Santé que Génération est fière de produire pour toujours mieux comprendre les comportements de ses 2 millions d'adhérents et ainsi mieux répondre à leurs besoins.

Si la reprise de la consommation des frais médicaux était un fait notable depuis la fin de la crise sanitaire liée à la Covid-19, elle marque un fort rebond depuis le début de l'année. En effet, le remboursement moyen augmente de près de 10 % sur les quatre premiers mois de 2023 par rapport au premier quadrimestre 2022.

Ce nouveau baromètre souligne d'autres constats : les médecines douces et les soins de prévention dentaire sont plébiscités (leurs dépenses bondissent) même si leur poids global reste faible.

Est-ce le signe d'une sensibilisation réussie sur les problématiques de prévention ?

Les prochaines éditions du Baromètre Santé Génération continueront de suivre ces évolutions. Tout comme elles devraient livrer des éléments nouveaux sur les postes impactés par le 100% Santé.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture.

A handwritten signature in black ink, reading "Matthieu HAVY". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Matthieu HAVY - Directeur Général de Génération

# Sommaire

**Tendances consommation santé** *page 4*

**Analyse par grands postes de soins** *pages 5 à 13*

Dentaire, optique & autres prothèses ..... *pages 6 à 7*

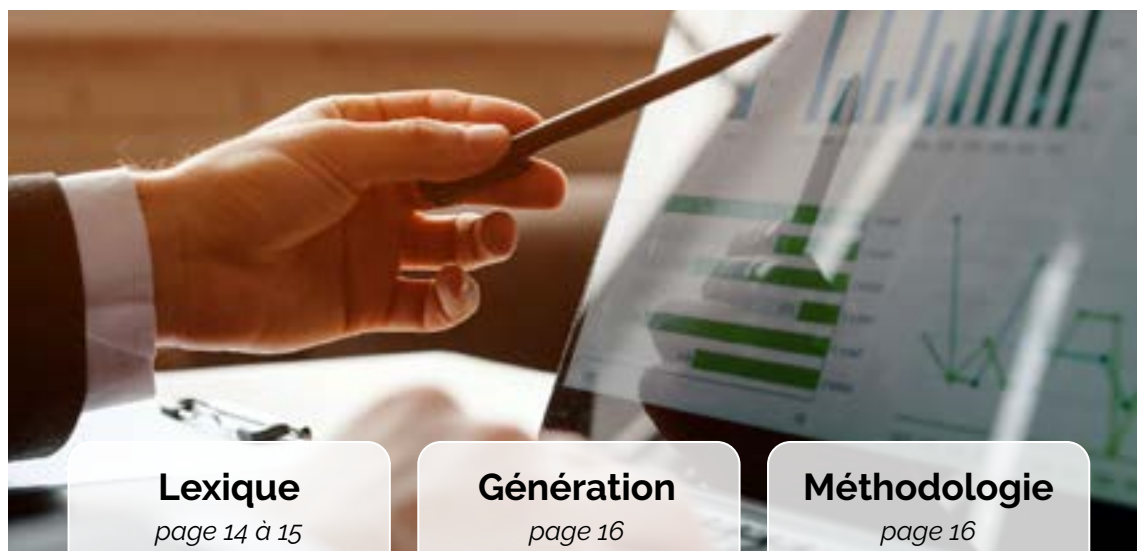
Médecines douces ..... *pages 8 à 9*

Médecins généralistes & spécialistes ..... *pages 10 à 11*

Hospitalisation ..... *page 12*

Pharmacie ..... *page 12*

Autres soins médicaux courants ..... *page 13*



**Lexique**

*page 14 à 15*

**Génération**

*page 16*

**Méthodologie**

*page 16*

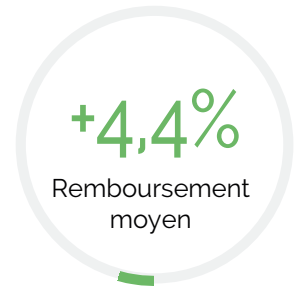
## Tendances consommation santé

Nous avons noté une **hausse des prestations santé de 4,4 % en 2021 par rapport à 2019**.

Nous souhaitons vérifier cette tendance sur la durée.

La précédente édition de notre Baromètre Santé annuel annonçait une augmentation du remboursement moyen par bénéficiaire de 2,9 %, en 2022 par rapport à l'année 2021 (selon les chiffres de l'exercice 2022 arrêtés au 31/12/2022).

Les données arrêtées au 30/04/2023 nous permettent de revoir ce chiffre à la hausse, soit une **augmentation du remboursement moyen par bénéficiaire de 3,5 % en 2022 par rapport à 2021**.



**2021 VS 2019**



**2022 VS 2021**

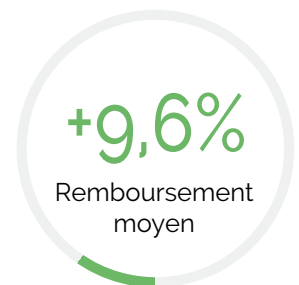
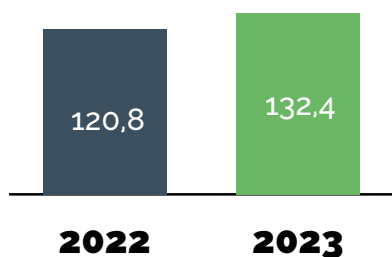
Quelles tendances annonce ce début d'année 2023 ?



La confirmation d'une reprise globale des soins

### Évolution du remboursement moyen - chiffres arrêtés au 30/04/2023

en € et en % 2023 vs 2022



**2023 VS 2022**



Nous constatons une augmentation du remboursement moyen de 9,6 % sur les quatre premiers mois de 2023 par rapport aux quatre premiers mois de l'année 2022.

## Analyse par grands postes de soins

### Évolution du remboursement moyen par poste de soins - chiffres arrêtés au 30/04/2023 en € par bénéficiaire et en % 2023 vs 2022

Poids par poste  
sur les remboursements  
effectués chez Génération


 23,3%

 23,9%

 4,4%

 4,7%

 10,3%

 6,9%

 9,8%

 15,7%

2022 2023

Poste de soins	2022 (€)	2023 (€)	Évolution (%)
Dentaire	28,7€	30,9€	+7,6%
Optique	29,6€	31,6€	+7,1%
Autres prothèses	5,4€	5,8€	+7,5%
dont prothèses auditives	1,5€	1,5€	-5,0%
Médecines douces *	5,6€	6,3€	+12,2%
Honoraires	12,4€	13,6€	+9,3%
Hospitalisation	7,4€	9,1€	+22,9%
Pharmacie	12,1€	12,9€	+7,0%
Autres soins **	18,4€	20,8€	+13,5%

\* y compris psychologue

\*\* actes de kinésithérapie, radiologie, biologie & actes infirmiers



À noter



si l'hospitalisation représente la plus forte hausse de remboursement moyen sur les quatre premiers mois de l'année 2023 (+22,9% par rapport à 2022 sur la même période), ce poste ne pèse que 6,9% des remboursements effectués chez Génération en ce début d'année 2023



Outre une reprise globale des soins suite à la fin de la crise sanitaire liée à la Covid-19, **l'augmentation globale des remboursements peut trouver plusieurs explications.**

Nous les étudierons ci-après, par grands postes de soins :

- les 3 postes impactés par le 100% Santé que sont le dentaire, l'optique et l'audiologie
- les postes liés au bien-être et à la prévention et principalement les consultations de psychologue et l'ostéopathie
- les consultations de médecin généraliste et de médecin spécialiste
- l'hospitalisation
- la pharmacie
- les « autres soins » que sont les auxiliaires médicaux, la radiologie, les analyses et les actes dits « de spécialité »



# Un changement des habitudes de consommation en dentaire, des disparités géographiques en optique, un ralentissement en audiologie

**Poids par poste**  
sur les remboursements effectués chez Génération

23,3%

prothèses : 14%  
soins : 3,9%  
orthodontie : 5,4%


23,9%

montures : 5,4%  
verres : 14,8%  
lentilles refusées : 3,3%

4,4%

audioprothèses : 1,1%  
autres : 3,3%

## Analyse des tendances par poste

 **À noter**

### Dentaire +7,6%

- **stabilisation** (autour de 42%) de la part des prothèses dentaires réalisées en RAC 0\* **dans le cadre du 100% Santé**
- **plus de consommateurs** pour les implants (exclus du dispositif 100% Santé), les couronnes sur implant & les appareils dentaires
- **plus de consommateurs** pour les inlays/onlays & la parodontologie non remboursée par la Sécurité sociale



changement des habitudes de consommation en faveur de **l'implantologie & davantage d'actes de prévention dentaire**

### Optique +7,1%

- la part des équipements optiques réalisées en RAC 0\* **dans le cadre du 100% Santé n'évolue pas & reste à un niveau très faible (2%)**
- **plus de consommateurs** pour les montures, les verres & les lentilles refusées notamment en Ile de France
- **hausse du coût** unitaire pour les verres & les lentilles refusées notamment en Ile de France
- **amélioration de garanties** liée à l'augmentation du PMSS pour certains frais (chirurgies réfractives, lentilles refusées, verres)



accentuation d'une **disparité géographique** déjà très marquée pour l'Ile de France

### Autres prothèses +7,5%

- **stabilisation** (autour de 22%) de la part des prothèses auditives réalisées en RAC 0\* **dans le cadre du 100% Santé**
- **plus de consommateurs** pour les autres prothèses médicales (appareils d'assistance respiratoire, orthèses...)
- **hausse du coût** moyen des appareils d'assistance respiratoire (peut-être liée à l'impact de la Covid sur les voies respiratoires)



ralentissement de la consommation d'**audioprothèses** qui pourrait s'expliquer par la limitation du remboursement Sécurité sociale à un appareillage tous les 4 ans

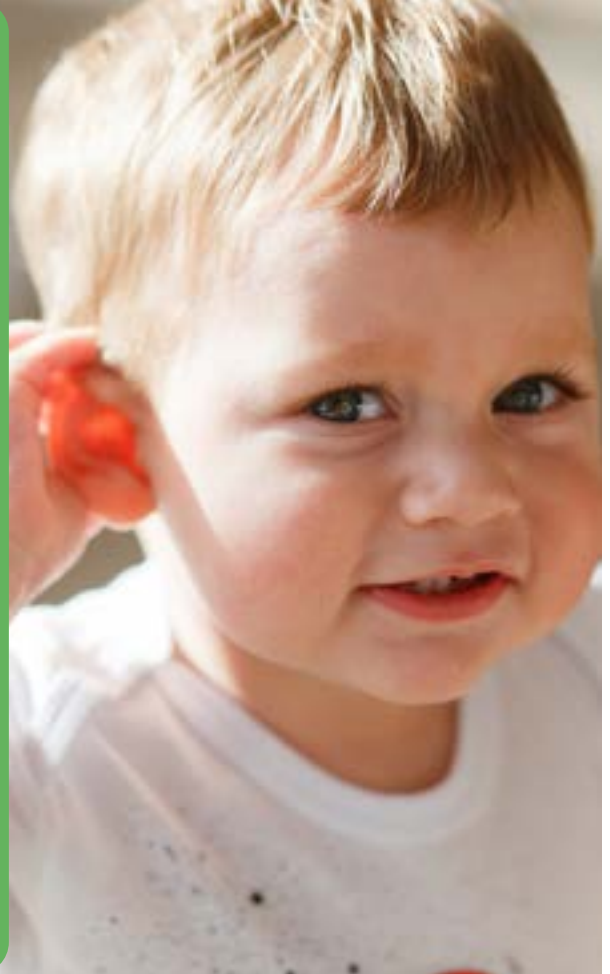
\*Définition du RAC 0

## Focus sur...

### Les effets du 100% Santé sur la consommation de prothèses auditives

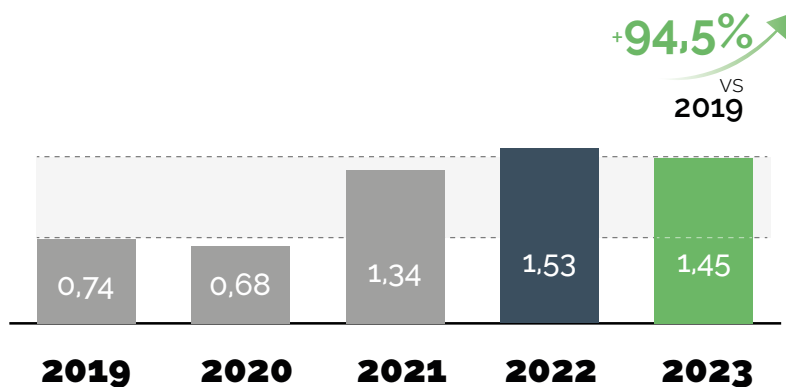
Réponse attendue au renoncement aux soins en matière d'audioprothèses, le 100% Santé audiologie, entré en vigueur début 2021, a permis de **rendre accessible l'appareillage auditif pour ceux qui en ont besoin.**

Quelle tendance pouvons-nous relever, deux ans après la mise en place du 100% Santé pour l'audiologie ?



Une stabilisation de la consommation d'audioprothèses

Évolution du remboursement moyen par bénéficiaire en € - chiffres arrêtés au 30/04/2023 et en % 2023 vs 2022



**2023 vs 2022**



Nous remarquons que la consommation d'audioprothèses en forte hausse depuis la mise en place du 100% Santé audiologie **semble ralentir en ce début d'année 2023** sur les quatre premiers mois de 2023 par rapport aux quatre premiers mois de 2022.



## Une poursuite de l'augmentation d'actes de médecines douces avec une nette reprise pour l'ostéopathie

**Poids par poste**  
sur les remboursements effectués chez Génération

**4,7%**

ostéopathie : 3,3%  
psychologue : 0,7%  
autres : 0,8%

**Analyse des tendances par poste**

Médecines douces (dont psychologue) **+12,2%**

- **plus de consommateurs**
- **pas d'augmentation des coûts** moyens

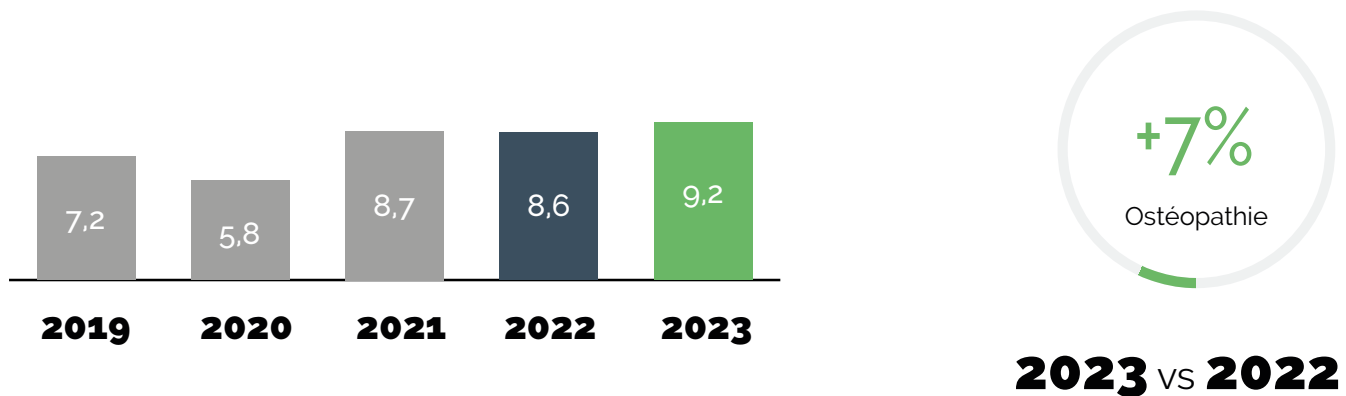
**À noter**



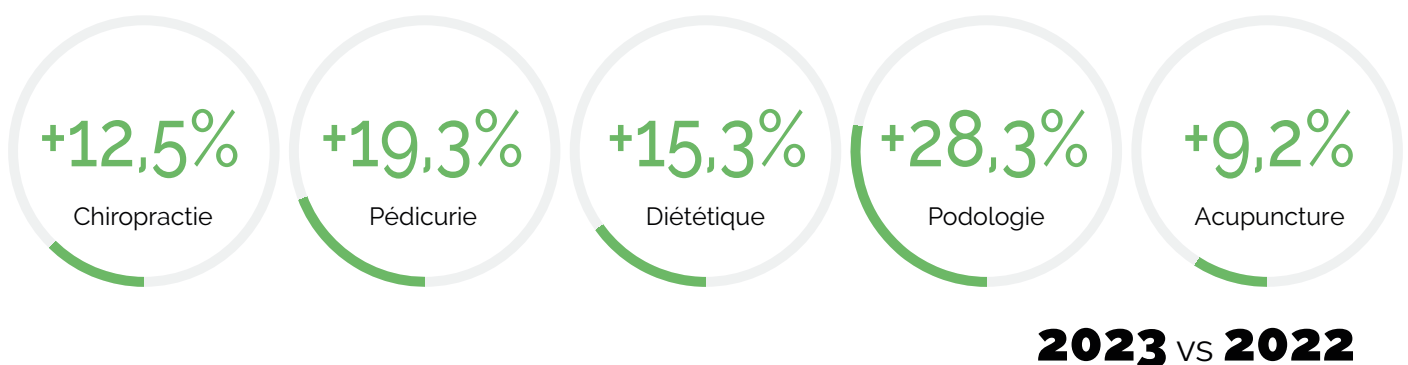
**augmentation des actes de psychologue**  
à vérifier dans nos prochains baromètres (voir page suivante)

## Évolution de la consommation de médecines douces - chiffres arrêtés au 30/04/2023

en nombre d'actes d'ostéopathie pour 100 bénéficiaires et en % 2023 vs 2022

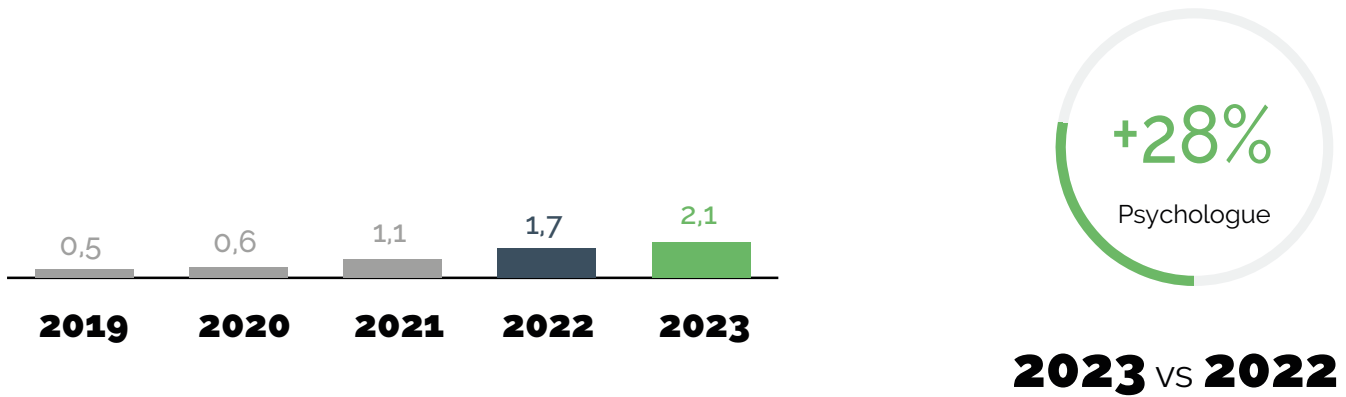


en nombre d'actes pour 100 bénéficiaires et en % 2023 vs 2022 pour les principales autres médecines douces





## en nombre d'actes de psychologue non remboursés par la Sécurité sociale pour 100 bénéficiaires et en % 2023 vs 2022



Nous constatons une augmentation des consultations de psychologue sur les quatre premiers mois de 2023 par rapport aux quatre premiers mois de 2022 et 2021.

Nous avons noté dans de nos précédents baromètres :

- en 2021 un dispositif spécial de lutte contre la souffrance psychique générée par la crise sanitaire qui prévoyait la prise en charge par les assurances complémentaires de quatre consultations de psychologue par an pour tous les assurés
- en 2022 la création de nouveaux actes pris en charge par la Sécurité sociale dans le cadre du [nouveau dispositif « MonPsy »](#)

Si ces dispositifs avaient impacté l'évolution du nombre de consultations de psychologue, leurs effets n'étaient cependant pas visibles dès les premiers mois des années 2021 et 2022.

**La tendance à la hausse des consultations de psychologue** relevée en ce début d'année 2023 (par rapport à 2022 et 2021 sur la même période) **devra donc être confirmée ou infirmée** par les prochaines éditions de notre Baromètre Santé.



## Une hausse du remboursement des consultations de médecin notamment liée à des évolutions réglementaires

**Poids par poste**  
sur les remboursements  
effectués chez Génération

**10,3%**

généraliste : 3,5%  
spécialiste : 5,6%  
neuro-psy : 0,9%

**Analyse des tendances par poste**

**Honoraires** +9,3%

- **plus de consommateurs**
- **hausse du coût** unitaire pour les consultations neuro-psychiatriques
- **augmentation de l'utilisation** de certains actes, comme l'avis ponctuel de consultant\* (APC) & la consultation complexe enfant\* (CCE)

**i** À noter



**revalorisation**  
de l'avis  
ponctuel de  
consultant de 50 à  
55€ et des  
consultations  
neuro-psychiatriques  
de 39 à 42,50€ en  
avril 2022

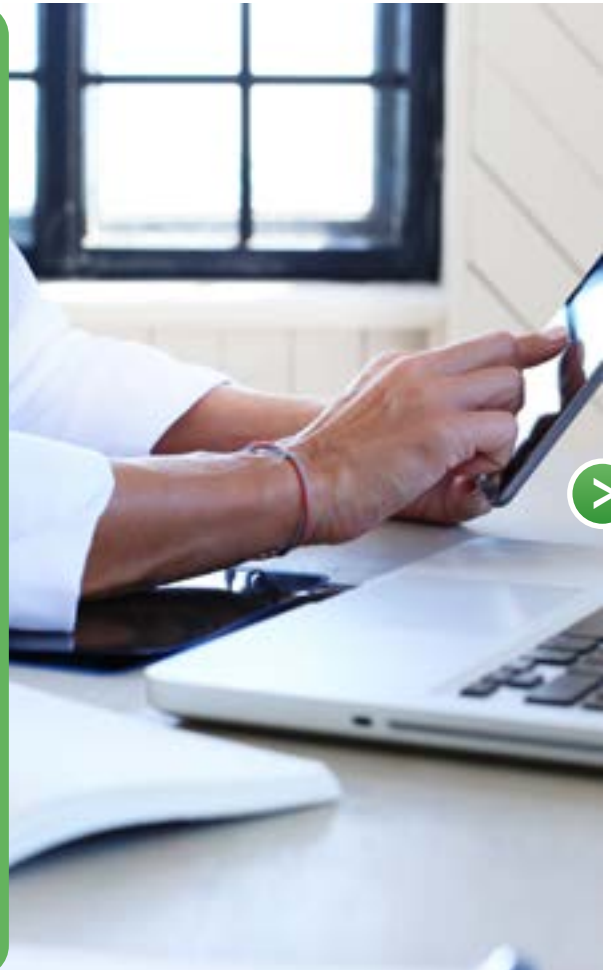
\*Définitions de l'APC et de la CCE

## Focus sur...

### La fin du remboursement à 100 % des téléconsultations par la Sécurité sociale

À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022, **les téléconsultations sont à nouveau remboursées par la Sécurité sociale à hauteur des consultations classiques** en cabinet médical (70 % dans le cas général au lieu de 100 % pendant la crise sanitaire).

Quels impacts pouvons-nous observer de ce changement réglementaire ?

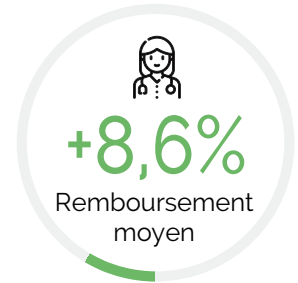


## Une hausse du remboursement moyen des consultations de médecin généraliste

### Évolution du remboursement par bénéficiaire en % 2023 vs 2022 - chiffres arrêtés au 30/04/2023

Nous avons constaté une **hausse du remboursement des consultations de médecin généraliste de 8,6%** sur les quatre premiers mois de l'année 2023 par rapport à la même période en 2022.

Cette tendance semble être directement liée à la baisse de prise en charge de la Sécurité sociale sur les téléconsultations.

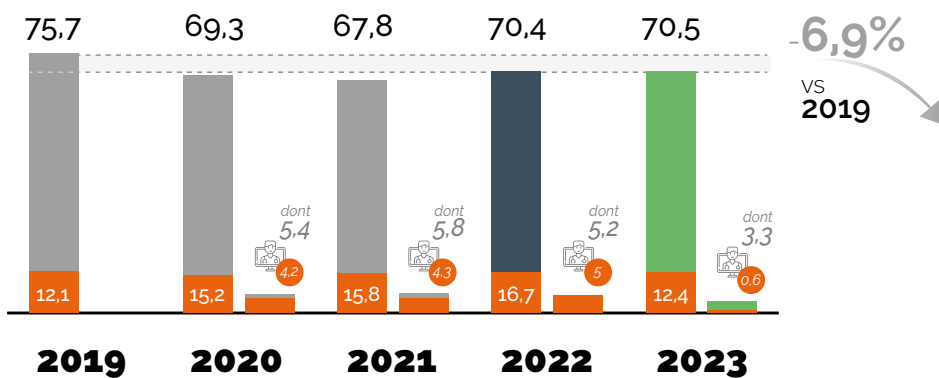


**2023 vs 2022**

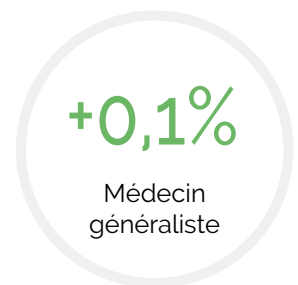
## Moins de téléconsultations de médecin généraliste

La **part des téléconsultations sur le nombre de consultations de médecin généraliste** stabilisée autour des 7 % avant le 1<sup>er</sup> octobre 2022 **chute à 5 % sur les premiers mois de l'année 2023** (selon les chiffres arrêtés au 30/04/2023).

### Évolution en nombre des consultations dont téléconsultations - chiffres arrêtés au 30/04/2023 pour 100 bénéficiaires et en % 2023 vs 2022



**-6,9%**  
VS 2019



**2023 vs 2022**



Téléconsultations



Actes intégralement pris en charge par la Sécurité sociale pour 100 bénéficiaires

**Le nombre de consultations de médecin généraliste reste stable** en ce début d'année 2023 et demeure bien inférieur (-6.9 %) à celui de 2019 sur la même période



## Une reprise des hospitalisations suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19 à confirmer avec davantage de recul

### Poids par poste

sur les remboursements effectués chez Génération


6,9%

frais de séjour : 1,4%  
honoraires : 2,7%  
chambre particulière : 1,6%  
frais hospitaliers : 1,1%

### Analyse des tendances par poste

#### Hospitalisation +22,9%

- **plus de consommateurs**
- **hausse du coût** unitaire pour les frais de séjour & la chambre particulière
- **amélioration de garanties** liée à l'augmentation du PMSS pour la chambre particulière
- **impact de l'acte FPU** prévoyant le paiement d'un forfait patient urgences pour tout passage aux urgences ne nécessitant pas une hospitalisation

 À noter



**probable reprise des hospitalisations** post-Covid à vérifier sur une période moins restreinte, dans nos prochains Baromètres Santé



## Des remboursements relatifs à la pharmacie marqués par des pénuries et par l'augmentation d'actes non remboursés par la Sécurité sociale

### Poids par poste

sur les remboursements effectués chez Génération


9,8%

dont pharmacie non remboursée par la Sécurité sociale : 0,2%

### Analyse des tendances par poste

#### Pharmacie (hors honoraires de dispensation) +7%

- **hausse du coût** unitaire & très nette augmentation de consommation chez les **enfants** (+18%)
- **augmentation de l'utilisation** de certains actes non remboursés par la Sécurité sociale (+25,3%)

 À noter



utilisation de **médicaments potentiellement plus onéreux dans un contexte de pénurie** (ex. Amoxicilline pour enfant fin 2022)



## Les autres soins : le poste qui pèse le plus lourd sur l'augmentation du remboursement moyen

**Poids par poste**  
sur les remboursements effectués chez Génération

**15,7%**

auxiliaires médicaux : 4,9%  
radiologie : 4,3%  
analyses : 2,9%  
actes de spécialité : 3,4%

**Analyse des tendances par poste**

Autres soins

+13,5%

- **plus de consommateurs**
- **hausse du coût** unitaire pour les actes de spécialité

**i** À noter



les **kinésithérapeutes** représentent **plus de 50 % de ce sous-poste** soit 5 % de l'augmentation globale des remboursements relevée début 2023



Nous avons observé une hausse du remboursement des auxiliaires médicaux (kinésithérapeutes, orthophonistes, infirmiers...) de 17,8 % sur les quatre premiers mois de l'année 2023 par rapport à la même période en 2022.

Nous constatons que **cette hausse concerne tous les auxiliaires médicaux** et que les actes de kinésithérapie pèsent particulièrement lourd sur ce poste.

## Lexique 1/2

### 100% Santé

#### Paniers de soins & Restes à charge (RAC)

##### Panier 100% Santé

Ce panier propose une sélection de lunettes, de prothèses dentaires et d'aides auditives dont les tarifs sont plafonnés et sans reste à charge pour l'assuré couvert par une complémentaire santé responsable.

Nous parlons donc de « **Reste à charge zéro** » ou « **RAC 0** ».

##### Panier maîtrisé

Ce panier regroupe les actes dont les tarifs sont uniquement plafonnés. Un reste à charge peut subsister après intervention de la complémentaire santé, mais il sera « modéré » du fait des plafonds fixés.

Nous parlons donc de « **Reste à charge modéré** » ou « **RAC modéré** ».

##### Panier libre

Dédiés aux techniques et matériaux sophistiqués, les actes de ce panier restent libres et ne sont pas soumis aux plafonnements de tarifs. Le reste à charge du patient après intervention de la complémentaire peut donc être sensiblement plus important.

Nous parlons donc de « **Reste à charge libre** » ou « **RAC libre** ».

[Retour à l'analyse de l'évolution du remboursement des postes impactés par le 100% Santé](#)

### Bien-être & Prévention

#### Dispositif de prise en charge

##### « MonPsy »

Le dispositif « MonPsy », mis en place depuis avril 2022 et porté par le ministère des Solidarités et de la Santé et l'Assurance Maladie, permet aux patients de plus de 3 ans en souffrance psychique d'intensité légère à modérée de bénéficier d'une **prise en charge par un psychologue remboursée par l'Assurance Maladie**.

En fonction de l'état de santé du patient, et en accord avec lui, les médecins pourront lui proposer de suivre des séances d'accompagnement par un psychologue conventionné (8 au maximum).

Ce dispositif bénéficie notamment aux publics qui ne pouvaient pas auparavant recourir à l'accompagnement psychologique pour des raisons financières.

[Retour à l'analyse de l'évolution du remboursement des actes de médecines douces](#)

### Honoraires

#### Avis ponctuel de consultant & consultation complexe enfant

##### Avis ponctuel de consultant (APC)

L'avis ponctuel de consultant est un avis donné par un médecin spécialiste à la demande explicite du médecin traitant, ou par dérogation, pour le médecin spécialiste en stomatologie ou en chirurgie orale/chirurgie maxillo-faciale, à la demande explicite du chirurgien-dentiste.

##### Consultation complexe enfant (CCE)

La consultation complexe est une consultation de médecin généraliste ou spécialiste, nécessitant une attention particulière et plus de temps qu'une consultation classique. Cette catégorie de soins comprend par exemple la consultation annuelle des enfants de 3 à 12 ans en risque avéré d'obésité, la 1<sup>ère</sup> consultation de contraception et de prévention des maladies sexuellement transmissibles chez les jeunes filles de 15 à 18 ans, etc.

[Retour à l'analyse de l'évolution du remboursement des honoraires](#)

## Lexique 2/2

---

### Soins dits « autres soins »

#### **Auxiliaires médicaux & actes de spécialité**

##### **Auxiliaires médicaux**

Les auxiliaires médicaux sont des professionnels de la santé répondant à une partie spécifique du Code de la Santé Publique.

Nous distinguons notamment parmi eux les infirmiers, les masseurs kinésithérapeutes, les orthophonistes, les orthoptistes, les podologues, les pédicures, etc.

##### **Actes de spécialité**

Les actes techniques médicaux et actes de spécialité regroupent des actes très variés pratiqués par divers praticiens.

Cette catégorie de soins comprend par exemple l'ablation de grains de beauté pratiquée par le dermatologue en cabinet, un frottis effectué chez le gynécologue, etc.

[Retour à l'analyse de l'évolution du remboursement des autres soins](#)

## Qui sommes-nous ?

Créée en décembre 1996, Génération est une société du groupe Adelaïde, **spécialisée dans la gestion pour le compte de tiers de contrats collectifs Santé et Prévoyance d'entreprises.**

Elle intervient pour l'ensemble des acteurs de l'assurance de personnes : compagnies d'assurance, institutions de prévoyance, mutuelles, courtiers, actuaires...

### Nos chiffres clés 2023 :

**2,2 millions**

DE BÉNÉFICIAIRES  
GÉRÉS EN SANTÉ



**950 000**

SALARIÉS COUVERTS  
EN PRÉVOYANCE

**2** IMPLANTATIONS



**1 000**

COLLABORATEURS



**1,2 milliard€**

DE PRESTATIONS  
RÉGLÉES / AN

**35 000**

CONNEXIONS  
WEB & MOBILE / JOUR



## Méthodologie retenue pour notre analyse

### Périmètre d'étude

L'ensemble des dépenses de santé de plus de **2,2 millions bénéficiaires** sur 2019, 2020, 2021, 2022 et plus particulièrement **2 périodes** d'analyses ciblées\*.

### 2 périodes d'analyses ciblées

- 1** les quatre 1<sup>ers</sup> mois de l'année N en cours (2023)  
Soins de survenance entre le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et le 30 avril 2023 (date d'arrêt au 30 avril 2023)
- 2** les quatre 1<sup>ers</sup> mois de l'année N-1 de référence (2022)  
Soins de survenance entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 30 avril 2022 (date d'arrêt au 30 avril 2022)

### 3 indicateurs de comparaison privilégiés

- 1** le nombre d'actes pour 100 bénéficiaires  
Exemple : 1M actes pour 2M bénéficiaires couverts soit 50 actes pour 100 bénéficiaires
- 2** le pourcentage de bénéficiaires ayant consommé  
Exemple : 200 000 personnes ont bénéficié d'un acte de soin sur 2M de personnes couvertes soit 10 %
- 3** le remboursement moyen par bénéficiaire  
Exemple : 100M€ remboursés pour 2M bénéficiaires couverts soit 50€ par bénéficiaire

\*volume d'actes de soins traités et analysés > à 95M / an



**Déjà publiés**  
dans la même collection

## **BAROMÈTRE SANTÉ N°1**

Édition mars 2022

Mise à jour au 31/12/2021  
Données de l'année 2021  
(janvier à décembre)

**Numéro spécial**  
**Exercice 2021**

## **BAROMÈTRE SANTÉ N°2**

Édition juin 2022

Mise à jour au 3/04/2022  
Données du premier quadrimestre 2022  
(janvier à avril)

## **BAROMÈTRE SANTÉ N°3**

Édition septembre 2022

Mise à jour au 31/08/2022  
Données des 2 premiers quadrimestres 2022  
(janvier à août)

## **BAROMÈTRE SANTÉ N°4**

Édition janvier 2023

Mise à jour au 31/12/2022  
Données de l'année 2022  
(janvier à décembre)

**Numéro spécial**  
**Exercice 2022**

**Contact**

[communication@generation.fr](mailto:communication@generation.fr)

# BAROMÈTRE SANTÉ

## Édition mai 2023

Mise à jour au 30/04/2023  
Données du premier quadrimestre 2023  
(janvier à avril)



 Génération